



L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE

RECRUTE

POUR SON DÉPARTEMENT :

STS

Un ATER en géomatique et télédétection

- ◆ Contrat à temps partiel (50%) **du 1^{er} Septembre 2025 au 31 août 2026**
- ◆ Peuvent faire acte de candidature (article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié) :
 - Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'État, des collectivités territoriales ou d'un établissement public, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;
 - Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;
 - Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;
 - Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

1- Présentation de l'établissement

L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. La période des enseignements est fixée par le calendrier universitaire et les horaires d'enseignement sont susceptibles d'être fixés de 7H30 à 18H du lundi au vendredi et de 7H30 à 12H le samedi.

◆ PROFIL

2- Enseignement

- L1 STES : Comprendre et utiliser les outils de la géomatique : 27h eqTD
- L2 STES : Comprendre et utiliser les outils de la géomatique : 27h eqTD
- L3 SV : Géomatique : 29.3h eqTD
- MEIO : Géomatique : 30heqTD

3- Recherche

Devra s'intégrer dans le projet surveillance environnementale des atolls de Polynésie française

◆ RÉMUNERATION

Salaire mensuel pour un mi-temps sur la base de l'indice nouveau majoré (INM) = 320, majoré par le coefficient de 1,84 applicable en Polynésie française, + prime de recherche et d'enseignement supérieur également majorée, soit environ **303 401 net francs pacifiques (environ 2543 € net)**.

◆ TRANSPORT

Si la personne recrutée ne réside pas en Polynésie française, l'université participe aux frais de déplacement par le **remboursement du billet d'avion**, à hauteur de **2500 euros pour un Aller-Retour** sur présentation des titres de transport acquittés et des justificatifs des frais accessoires acquittés par l'agent. (délibération CA-2021/30).

◆ DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à télécharger sur le site internet de l'université de la Polynésie française :
<http://www.upf.pf/postes-pourvoir>

Annexes A, B et C à remplir par tous les candidats ; annexes D et E à compléter selon la situation des candidats.

◆ RENSEIGNEMENTS

↳ Concernant l'enseignement et la recherche

Benoit.stoll@upf.pf

↳ Concernant les aspects administratifs

La direction des relations humaines

drh.recrutements@upf.pf

☎ (00 689) 40 803 922

◆ DATE LIMITE DE CANDIDATURE

✉ **Le dossier de candidature (ci-dessous)** adressé au président doit être transmis par voie électronique au plus tard le **07 Mars 2025** à drh.recrutements@upf.pf et inscription **obligatoirement** sur l'application **ALTAIR**

Établir un dossier pour chaque établissement et chaque section

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE RECRUTEMENT OU DE RENOUELEMENT

- ⇒ une déclaration de candidature (annexe A)
- ⇒ un notice individuelle curriculum vitae détaillé (annexe B)
- ⇒ un certificat sur l'honneur (annexe C)
- ⇒ une copie de passeport ou CNI
- ⇒ le cas échéant, la liste des travaux et articles du candidat
- ⇒ une copie du ou (des) contrat(s) d'ATER pour les candidats ayant déjà exercé cette fonction
- ⇒ un engagement à se présenter à un concours dans l'enseignement supérieur (annexe D)
- ⇒ une attestation du directeur de thèse (annexe E)
- ⇒ pour les candidats fonctionnaires, une demande de détachement rédigée sur papier libre
- ⇒ un document attestant de votre situation administrative actuelle (voir ci-dessous, rubriques 1,2,3,4,5,6 ou 7 en deux exemplaires).

SITUATION ADMINISTRATIVE

- 1 - Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires appartenant à un corps de la catégorie A**
 - un document administratif attestant de leur qualité
 - une attestation d'inscription pour préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- OU
 - une attestation de doctorat et un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D)
 - une demande de détachement rédigée sur papier libre.
- 2 - Pour les doctorants contractuels**
 - une copie du contrat
 - si titulaire d'un doctorat : un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D) ;
 - doctorat non achevé : une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 3 - Pour les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches**
 - une photocopie du diplôme
 - un engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur dans l'année de leur recrutement (annexe D)
- 4 - Pour les étudiants en année terminale de doctorat**
 - une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 5 - Pour les candidats étrangers ayant exercé dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche**
 - un document administratif justifiant de la durée des services exigés (au moins 2 ans)
 - une attestation de doctorat
- 6 - Pour le renouvellement**
 - une attestation du directeur de thèse sur l'état d'avancement des travaux de recherche

Dans le cas où le candidat est doctorant contractuel et si le contrat en qualité d'ATER prend effet avant la fin du contrat initial, il devra adresser à son établissement actuel d'affectation une lettre de démission prenant effet au jour de sa nomination en qualité d'ATER.

RAPPEL IMPORTANT : un contrat d'ATER à temps complet ou à mi-temps n'est pas cumulable avec une autre activité salariée ou des heures complémentaires.

ANNEXE A

RECRUTEMENT D'ATTACHÉS TEMPORAIRES
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

DISCIPLINE : -----

SECTION :

Etablir un dossier pour chaque section

Je souhaite exercer les fonctions d'ATER :

(1)	à temps plein	oui	<input type="checkbox"/>	non
	à temps partiel	oui		
	indifférent	oui		
				non
				<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Adresse personnelle :

à Monsieur le Président de l'université de la Polynésie française

Je sollicite mon recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche dans l'établissement désigné ci-dessus, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données dans ce dossier et déclare avoir pris connaissance des informations relatives aux obligations statutaires fixées par le décret n° 88 654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

Le

Signature

(1) Cocher la case correspondante

ANNEXE B

NOTICE INDIVIDUELLE CURRICULUM VITAE

Nom Patronymique :
Nom marital :
Prénoms :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse personnelle :

Messagerie électronique :
N° de téléphone :
Adresse professionnelle :

N° de téléphone :

Situation actuelle : (1)

- FONCTIONNAIRE catégorie A de la Fonction Publique
- ENSEIGNANT ou CHERCHEUR de nationalité étrangère
- DOCTORANT devant soutenir une thèse dans un délai d'un an
- TITULAIRE d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- A.T.E.R

(1) Cocher la case correspondante

Titres universitaires français et date d'obtention :

Pour les candidats en cours de thèse, indiquer :

- la date de la première inscription en thèse :
- la date prévue pour la soutenance de thèse :

Diplômes, qualifications, titres étrangers :

Le candidat joindra son curriculum vitae et établira, le cas échéant la liste de ses travaux et articles.

Je déclare être également candidat au recrutement en qualité d'ATER dans les académies et établissements indiqués ci-dessous :

Fait à _____, le _____

Signature

ANNEXE C

Ce document est à remplir par tous les candidats à une nomination en qualité d'ATER

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

M	épouse
né(e) le	à
candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et recherche pour l'année universitaire 2025 - 2026 à l'université de la Polynésie française	

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

- N'avoir jamais été nommé en qualité d'ATER (1)

- Avoir été ATER (2)

- pour une durée de

- année :

- à l'université de :

à temps complet

à temps partiel (1)

S'ENGAGE

à ne pas cumuler ses fonctions d'ATER avec une activité dans le secteur public ou privé

Fait à le,

signature

(1) Cocher la case utile

(2) Joindre une copie du contrat de nomination

ANNEXE D

A remplir seulement par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un titre ou d'un diplôme étranger équivalent.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR
=====

M	épous
candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche pour l'année universitaire 2025 - 2026 à l'université de la Polynésie française	

S'ENGAGE

à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à _____, le _____

signature

ANNEXE E

A remplir pour les candidats devant soutenir leur doctorat au cours de l'année 2025-2026

ATTESTATION

Je soussigné(e) M _____, directeur de thèse de

M _____, certifie que celui-ci soutiendra sa thèse **avant 31/12/2026**

Fait à _____, le

Signature du directeur de thèse

Visa et cachet de l'établissement